

Master Santé Publique

Surveillance sanitaire

Obligatoire pour le(s) parcours	ERCE (sem 9) - Orientation PREC – PPS (sem 9) – Orientation RPS
Optionnelle pour le(s) parcours	ERCE (sem 9) - Orientations MERI et RCIR
Responsable	MAUNY Frédéric
Nombre de crédits (ECTS)	3
Modalités d'enseignement	E-learning

DESCRIPTIF

Suivi d'un séminaire pédagogique et interactif basé sur l'intervention de nombreux acteurs du champ de la veille. Trois dimensions, chacune abordée sur une journée, sont représentées : la veille sanitaire des pathologies non transmissibles, la veille sanitaire des pathologies transmissibles et la veille environnementale. Les intervenants, francophones, sont issues de différentes pratiques et structures : institutionnels, universitaires, associations et de plusieurs pays (France, Suisse...)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

A l'issue de l'UE, l'étudiant aura les connaissances qui lui permettront de :

- Citer les éléments constitutifs de la veille sanitaire, les acteurs (de la veille en France), les outils et les évènements de santé concernés ou éligibles.
- Citer les éléments constitutifs de la veille environnementale, les acteurs, les outils et les agents environnementaux concernés ou éligibles.
- Identifier des exemples concrets de veille sanitaire et de veille environnementale, tant sur le volet classiquement soutenu que sur les actions innovantes ou recherches récemment conduites.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- décrire succinctement le périmètre de la veille sanitaire et environnementale, d'en identifier l'intérêt, les objectifs et les limites.
- interpréter les principaux indicateurs utilisés veille sanitaire et environnementales.
- choisir le type d'étude adapté pour des recherches centrées sur des problématiques de veille sanitaire ou environnementale.